

23 oct 2018 -16:05

La douane belge et l'AFMPS saisissent 141 colis contenant plus de 28 000 produits illégaux ou contrefaits

L'AFMPS, en collaboration avec la douane belge, a participé à l'opération internationale PANGEA XI du 9 au 15 octobre 2018. Cette opération coordonnée par INTERPOL vise spécifiquement l'interception de médicaments et de dispositifs médicaux contrefaits et illégaux. En Belgique, les inspections ont été effectuées aux aéroports de Zaventem et Bierset.

Les résultats belges de l'opération internationale PANGEA XI :

- 14 464 colis ont été contrôlés ;
- 622 de ces colis contenaient des médicaments ou des produits de santé ;
- l'AFMPS a saisi 141 de ces colis, contenant 28 689 comprimés, crèmes, flacons ...

Les douanes ont également identifié 354 autres infractions (contrefaçon, sécurité alimentaire, fiscalité, enlèvement pour vérification, autres).

En Belgique, la vente de médicaments en ligne est strictement réglementée. Il est interdit d'acheter en ligne des médicaments soumis à prescription médicale. Cette règle a pour but de protéger la santé des citoyens et d'éviter les contrefaçons.

L'opération PANGEA est une opération de collaboration internationale menée simultanément par les autorités de plus de 120 pays depuis 2008. Cette opération a pour objectif de lutter contre le commerce illégal et la contrefaçon de médicaments, la contrefaçon d'instruments médicaux et contre le crime organisé qui se rattache à ce commerce. Chaque année l'opération PANGEA permet notamment de fermer les sites internet qui vendent ces produits, de perturber les flux de paiements électroniques occasionnés par ce commerce et d'intercepter aux postes frontières les produits envoyés par les sociétés de courrier et les entreprises postales.

Le but de l'opération est également de faire connaître les dangers liés à l'achat de médicaments sur internet. Plus d'info sur www.medicaments-par-internet.be.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be